

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **12^e** jour du mois d'**août** de l'an **2024**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Luc St-Laurent, maire suppléant
Mme Diane Audit-Goddard, conseillère
Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Absence : M. Serge Bernier, maire

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Luc St-Laurent, maire suppléant, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20240812-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20240812-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20240812-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240812-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 8 juillet 2024

20240812-04 3.2 Comptes à payer et dépenses incompressibles – juillet 2024

20240812-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – juillet 2024

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juillet 2024

20240812-06 3.5 Partage des dons – Fête de la famille Darveau au parc des Loisirs

20240812-07 3.6 Annexion du chemin Dupuis – remboursement des montants trop-perçus

20240812-08 3.7 Inscription du directeur général – colloque de l'ADMQ

20240812-09 3.8 Bonus – employés de voirie – hiver 2023-2024

3.9 Dépôt – rapport du maire et faits saillants

20240812-10 3.10 Installation septique – garage municipal

4. LÉGISLATION

- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6. TRANSPORT ET VOIRIE
 - 20240812-11 6.1 Octroi de contrat – réserve sel de déglacage – hiver 2024-2025
 - 6.2 Aide financière – PAVL-PPA-CE
 - 6.3 Aide financière – TECQ 2024-2028
 - 20240812-12 6.4 Travaux route 257 – facture surveille de chantier
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport mensuel de l’inspectrice et liste des permis émis juillet 2024
 - 20240812-13 8.2 Demande FRR Volet 2 – bonification du parc des Loisirs
 - 20240812-14 8.3 Demande FRR Volet 2 – mise à niveau du terrain de balle
- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 20240812-15 9.1 Remboursement de salle – concert Kira
- 10. RESSOURCES HUMAINES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D’APPUI
 - 20240812-16 12.1 Circuit Terroir des Sources – demande d’appui - CAB
- 13. VARIA
- 20240812-17 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20240812-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 et qu’ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2024 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire suppléant transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20240812-03

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 8 juillet 2024

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **307 654,29 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 8 juillet 2024.

ADOPTÉE

20240812-04

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – juillet 2024

Il est proposé par Diane Audit-Goddard

Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques à émettre au **12 août 2024** d'une somme de **61 909,09 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

| | Fournisseurs | Montants |
|----|--|---------------------|
| 1 | AEBI SCHMIDT CANADA INC. | -16,17 \$ |
| 2 | BIOGENIE CANADA INC. | 392,06 \$ |
| 3 | CARRIER SPORTS INC. | 45,97 \$ |
| 4 | CENTRE AGRICOLE EXPERT | 317,33 \$ |
| 5 | CONSULTANTS GTE | 5 616,58 \$ |
| 6 | COOP METRO | 45,43 \$ |
| 7 | ENSEIGNES A. GAGNON INC | 334,57 \$ |
| 8 | ENVIRO 5 INC. | 351,62 \$ |
| 9 | FONDATION DU CSSS DES SOURCES | 100,00 \$ |
| 10 | GROUPE RDL VICTORIAVILLE SENCRL | 26 674,20 \$ |
| 11 | HYDRO QUEBEC | 95,68 \$ |
| 12 | INFORMATIQUE ASR | 76,11 \$ |
| 13 | LES BETONS L. BAROLET INC. | 730,90 \$ |
| 14 | LES DEBROUSSAILLEURS GSL INC. | 1 365,33 \$ |
| 15 | MEGABURO - DRUMMONDVILLE | 57,35 \$ |
| 16 | MRC DES SOURCES | 21 834,10 \$ |
| 17 | NOVO SST | -12,28 \$ |
| 18 | QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC | 47,89 \$ |
| 19 | REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX | 2 576,31 \$ |
| 20 | SERVICES SANITAIRES DENIS FORTIER INC. | 215,93 \$ |
| 21 | VIVACO GROUPE COOPÉRATIF | 368,62 \$ |
| 22 | WASTE MANAGEMENT | 691,56 \$ |
| | TOTAL: | <u>61 909,09 \$</u> |

ADOPTÉE

20240812-05

3.3 Salaires payés de la Municipalité – juillet 2024

Il est proposé par Marilène Poirier

Et unanimement résolu

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **20 283,07 \$** émis du 8 juillet 2024 au 12 août 2024.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – juillet 2024

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 juillet 2024.

20240812-06

3.5 Partage des dons – fête de la famille Darveau au parc des Loisirs

CONSIDÉRANT qu'un don de 150 \$ a été remis à la Municipalité suite à une fête familiale tenue au Parc des Loisirs;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité remette cet argent à la Maison des jeunes et au comité des loisirs de Ham-Sud dans une proportion de 50% / 50%, soit 75.00 \$ à la Maison des jeunes et 75.00 \$ au comité des loisirs.

ADOPTÉE

20240812-07

3.6 Annexion du chemin Dupuis – remboursement des montants trop-perçus

CONSIDÉRANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Ham-Sud par la municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens entrée en vigueur le 30 juillet 2022;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rembourser le montant des trop-perçus des taxes municipales de l'année 2022 entre le 30 juillet et le 31 décembre 2022 aux citoyens dont les lots ont été touchés par l'annexion.

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud autorise le remboursement des montants trop perçus aux propriétaires dont les propriétés ont été visées par l'annexion.

QUE les intérêts de 15% prévu au règlement de taxation soient aussi remboursés.

ADOPTÉE

20240812-08

3.7 Inscription du directeur général – colloque de l'ADMQ

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

D'autoriser l'inscription d'Etienne Bélisle au colloque de zone de l'ADMQ qui aura lieu le 12 septembre 2024.

DE rembourser les dépenses associées sous présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

20240812-09

3.8 Bonus – employés de voirie – hiver 2023-2024

CONSIDÉRANT la qualité du travail des employés de la voirie municipale pour l'entretien des chemins durant la saison d'hiver 2023-2024;

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud accorde un bonus de 1 480 \$ (brut) à chaque employé de la voirie municipale, soit Bjorn VanGeerstom et Stéphane Roux en reconnaissance de la qualité de leur travail.

ADOPTÉE

3.9 Dépôt – rapport du maire et faits saillants

Le maire suppléant dépose aux membres du conseil les faits saillants des états financiers 2023 préparés par le maire.

20240812-10

3.10 Installation septique – garage municipal

CONSIDÉRANT QUE les installations septiques au garage municipal doivent être changées;

CONSIDÉRANT QUE l'espace disponible est limitée et que cela nécessite l'installation d'une fosse scellée et d'une station de pompage;

Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu

DE faire l'achat d'une fosse scellée d'une capacité de 1500 gal chez Groupe Anctil d'un montant de 2 735.00 \$ plus les taxes applicables;

DE faire l'achat d'une station de pompage chez groupe Anctil d'un montant de 1 010.00 \$ plus les taxes applicables;

QUE ces montants soient pris à même le surplus accumulé.

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20240812-11

6.1 Octroi de contrat – réserve de sel de déglacage – hiver 2024-2025

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour l'achat de 110 tonnes métriques de sel de déglacage pour l'hiver 2024-2025 :

CONSIDÉRANT QUE le prix le plus bas est celui de Sel Warwick à 103.88 \$ (plus les taxes applicables) de la tonne métrique.

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le contrat pour la fourniture et le transport de 110 TM de sel de déglacage soit octroyé à Sel Warwick, au montant de 103.88 \$ (plus les taxes applicables) de la tonne métrique pour l'année 2024-2025.

ADOPTÉE

6.2 Aide financière – PAVL – PPA-CE

Le directeur général annonce aux membres du conseil que la ministre des Transports et de la Mobilité durable du Québec a accordé une aide financière maximale de 25 000 \$ pour des travaux d'amélioration des routes de la municipalité, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet projets particuliers d'amélioration circonscription électorale de Richmond.

6.3 Aide financière – TECQ 2024-2028

Le directeur général annonce aux membres du conseil que le montant de la subvention du programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 est de 548 220 \$.

20240812-12

6.4 Travaux Route 257 – facture surveillance de chantier

CONSIDÉRANT QUE les travaux de reconstruction de la route 257 ouest (chemin des Semeurs);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une confirmation d'aide financière du ministère des Transport du Québec, confirmée par le décret no 1621-2021;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de surveillance des travaux a été confié à la firme Avizo Experts Conseils;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la Municipalité de Ham-Sud autorise le paiement à *Avizo Experts Conseil* de la facture no 213399 d'un montant de 4 488\$ plus les taxes applicables pour la surveillance de chantier du mois de juillet 2024.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun dossier.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis juillet 2024

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de juillet 2024 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20240812-13

8.2 Demande FRR Volet 2 – bonification du Parc des loisirs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire bonifier et améliorer l'aire de jeu du Parc des loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de bonification du Parc des loisirs répond à l'enjeu Amélioration de la qualité de vie de la population de l'Agenda 21;

***Il est proposé par Simon Larrivé
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud dépose une demande d'aide financière au montant de 4 702.51 \$ au Fonds Région et Ruralité (FRR), volet 2 à la MRC des Sources afin de couvrir 90 % des coûts du projet de bonification du Parc des loisirs.

ADOPTÉE

20240812-14

8.3 Demande FRR Volet 2 – mise à niveau du terrain de balle

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre à niveau le terrain de balle ;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud dépose une demande d'aide financière au montant de 51 081.48 \$ au Fonds Région et Ruralité (FRR), volet 2 à la MRC des Sources afin de couvrir 90 % des coûts du projet de mise à niveau du terrain de balle.

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

20240812-15

9.1 Remboursement des frais de location de la salle municipale – concert gratuit par Katell Bars

CONSIDÉRANT QUE Mme Katell Bars, citoyenne de la municipalité de Ham-Sud, a loué la salle municipale le 19 juillet 2024 pour un montant de 100.00 \$;

CONSIDÉRANT QUE la location de la salle était pour permettre la tenue d'un concert de musique offert gratuitement aux citoyens;

CONSIDÉRANT le succès de l'événement;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud autorise le remboursement du montant de la location de la salle du 19 juillet 2024, soit 100.00 \$, à Mme Katell Bars;

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud offre les prochaines locations de la salle gratuitement à Mme Katell Bars pour l'organisation de concerts gratuits aux citoyens et sans vente de boissons alcoolisées et ce jusqu'au 31 décembre 2024.

ADOPTÉE

10. RESSOURCES HUMAINES

Aucun dossier.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les citoyens adressent leurs questions aux élus.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

20240812-16

12.1 Circuit Terroir des Sources – Demande d'appui – CAB

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole des Sources (CAB) a demandé un appui de la municipalité de Ham-Sud vis-à-vis un projet de Circuit Court pour faire la promotion des produits du terroir de la région des Sources

CONSIDÉRANT QUE le CAB déposera une demande d'aide financière pour ce projet au Fonds Région et Ruralité (FRR) de la MRC des Sources;

***Il est proposé par Marilène Poirier
Et unanimement résolu***

QUE le conseil de la municipalité de Ham-Sud appui le projet de Circuit Court du CAB et son dépôt au FRR.

ADOPTÉE

13. VARIA

Aucun dossier.

20240812-17

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE la présente séance soit levée à 20 h 00.

ADOPTÉE

Luc St-Laurent
Maire suppléant

Étienne Bélisle
**Directeur général et greffier-
trésorier**

Je, Luc St-Laurent, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Luc St-Laurent
Maire suppléant